



ALERTE SUR LE DOMAINE DES CHUTES-LAVIE : GREVE PREVUE LE MARDI 30 JANVIER 2018!!

Depuis plusieurs années, les personnels de la PJJ, du SAH et les associations présents au quotidien sur le domaine du Ministère de la Justice des Chutes Lavie, font état des difficultés liées à la présence d'un réseau de stupéfiants à quelques mètres de leurs locaux respectifs. Cette situation est connue de l'administration depuis longtemps et les travaux de réaménagement n'ont pas permis d'arrêter le trafic, qui s'est désormais implanté sur le domaine, de sorte que les allées et venues des agents et des usagers du service public sont contrôlées par des personnes cagoulées postées sur le site. Les incidents ont été communiqués aux autorités compétentes via des fiches d'incidents et les cahiers d'Hygiène et Sécurité. Certaines réponses ont été apportées mais sont envisagées pour la fin de l'année 2018.

Aujourd'hui, le constat est alarmant :

- Certains adolescents pris en charge sur le domaine sont recrutés par le réseau de stupéfiants.
- Les personnels qui tentent d'assurer leur mission de protection des jeunes font l'objet de menaces et d'intimidations.
- Des coups de feu se font entendre à quelques dizaines de mètres des locaux du Ministère de la Justice.
- Des agents se sont vus bloquer l'accès à leur lieu de travail par des personnes cagoulées leur demandant de rendre des comptes quant aux raisons de leur présence sur le domaine.
- L'organisation des membres du réseau de stupéfiants laisse à penser que les lieux leurs sont acquis: voitures stationnées, plusieurs personnes cagoulées en faction, fauteuils installés, brasiers de fortune lorsque la nuit tombe, et manœuvres d'intimidation (blocage des voitures aux heures tardives, menaces)
- Les consommateurs de stupéfiants ayant repéré le point de vente pénètrent désormais en groupe sur le domaine sur lequel plus aucun contrôle ne peut être opéré par le seul agent de surveillance.

Les personnels vivent une contradiction insupportable entre leurs missions d'éducation, d'insertion et de prévention de la récidive, et le fait de laisser les jeunes témoins voire acteurs de ce trafic. Comment rendre crédible un discours éducatif alors que sur son propre terrain la PJJ représentante de la justice, est incapable de faire respecter les lois et les règles ?

L'angoisse que vivent les agents pour la sécurité des adolescents, pour les familles, ainsi que pour eux-mêmes est aujourd'hui insupportable. Ces derniers ne trouvent aucune sérénité dans les réponses proposées par l'institution. Les personnels ont le sentiment d'être abandonnés au cœur d'une guerre de territoire et sont condamnés à l'immobilisme par peur de représailles. Ils ne peuvent plus travailler dans un contexte de constante insécurité, contrevenant au bon exercice du service public de la justice ainsi qu'à ses missions éducatives.

Un courrier collectif établi et signé par les professionnels PJJ du domaine des Chutes Lavie sera adressé à la directrice de la PJJ.

Le CHSCT va être saisi en urgence.

Afin de réclamer la protection des personnels et des adolescents, nous appelons l'ensemble des personnels et salariés du département à se mettre en grève reconductible à partir du Mardi 30 janvier 2018. Dans le cadre de l'appel à la grève, une AG de l'ensemble des personnels et des salariés sera organisée le même jour.

SNPES : 0643449382

CGTPJJ : 0688201716